



ETE 2020

PONT-DE-SALARS - AVEYRON

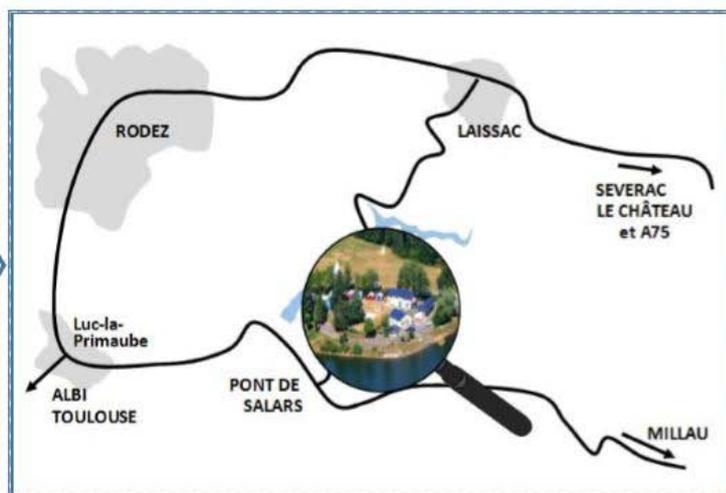
VIVRE COMME DANS UN JEU DE ROLE
LES 7 VIES DU DRAGON LUNE
15/17 ANS

REF : 012 003 01

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

L'ANSE DU LAC
Route du Vibal
12290 PONT DE SALARS
Tel : 05 65 46 61 41
Fax : 05 65 46 89 78
anse-du-lac@wanadoo.fr

Localisation GPS : N : 44°17'35 – E : 2°43'30



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu à partir de 10H00 le 1^{er} jour
Rendez-vous départ à partir de 10H00 le dernier jour

TRANSPORT

Paris : Départ dans la soirée la veille du 1^{er} jour... Voyage de nuit en bus Grand Tourisme. Retour le dernier jour.
Beauvais, Amiens, Caen, Lille, Le Havre, Rouen : Départ la veille du 1^{er} jour en fin d'après-midi en train jusqu'à Paris puis en bus Grand Tourisme. Retour le dernier jour.
Marseille, Montpellier, Nîmes en bus Grand Tourisme.
Dijon, Lyon, Bourges, Nevers en train jusqu'à **Clermont-Ferrand** puis en bus Grand Tourisme.
Tours, Poitiers, Limoges, Toulouse, Bordeaux, Agen, Carcassonne en train.

10 jours avant le départ de votre enfant, la convocation sera disponible sur votre espace client : connectez-vous sur www.vacances-pour-tous.org.

1^{er} et dernier repas servis

1^{er} repas servi : Dîner / Dernier Repas : Goûter - et Dîner pour les enfants venant de **Beauvais, Amiens, Caen, Le Havre, Rouen, Lille.**

SITE

► Situation géographique :

Le centre d'accueil est situé sur les berges du lac de Pont-de-Salars, dans un parc ombragé de 3 ha, à 700 m d'altitude et à 25 km de Rodez.

Hébergement en chalet 16 places.

ACTIVITES

Jeu de rôle sur table et grandeur nature. Les enfants participent à l'élaboration du scénario, fabriquent leurs costumes et leurs armes, prennent part à l'aménagement des lieux de bivouac et lieux de vie du centre, autant d'activités qui illustrent « *les 7 vies du dragon lune* ».

Le séjour s'appuie sur les activités nautiques : canoë, joutes, baignades, dragon boat ; mais aussi sur des jeux collectifs et des grands jeux traditionnels...

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement :

Les enfants sont répartis en groupes d'âges homogènes compris entre 20 et 30 enfants. Le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 8 participants maximum. Un directeur et un à trois adjoints (selon l'effectif total) ont en charge la coordination générale.

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant, suivant son âge et ses besoins. Le matin, un petit déjeuner échelonné sera servi dans la salle à manger du centre jusqu'à 9h. Les activités commencent à 9h30 le matin et se terminent à midi. Un temps de repos est pris après le déjeuner. Les activités de l'après-midi reprennent à partir de 14h. Le soir, l'heure du coucher est adaptée en fonction de l'âge des enfants et des activités de la journée.

► Alimentation :

Respect des coutumes alimentaires (dans le cadre de la partie alimentation du document sur la laïcité en centre de vacances). Précautions prises pour les allergies alimentaires – merci de bien vouloir nous en informer avant le séjour.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Un « blog Nouvelles » sera mis en place, l'adresse sera communiquée sur votre convocation départ.

En cas d'urgence et seulement dans ce cas vous pouvez appeler l'équipe de direction sur la ligne de service : 05.65.46.61.41

Nous demandons aux enfants de vous écrire une fois dans la semaine, faites-en de même si vous le souhaitez, c'est un grand plaisir pour les enfants de recevoir du courrier.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Bien marquer tous les vêtements de votre enfant avec nom et prénom. **Vêtement de pluie** type K-way (voir document spécifique ci-après).

► Lavage du linge :

Il est lavé 1 fois dans la semaine.

► Argent de poche :

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.

► Santé :

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour et le Docteur habituel du centre veilleront au bon état de santé de votre enfant.

► Utilisation du téléphone mobile :

Des plages horaires sont aménagées pour les téléphones portables à l'attention des enfants désireux de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables sont obligatoirement relevés en début de séjour par l'équipe d'animation (évitant ainsi les casses, les vols et autres appels intempestifs nuisant à la vie du groupe).

► Objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3/4, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

La **fiche de renseignements médicaux et individuels** bien renseignée et signée (par le ou les responsables légaux) !

Les ordonnances et prescriptions médicales si l'enfant doit suivre un traitement médical.

Les informations quant à d'éventuelles allergies ou régimes alimentaires etc...

Pour certains séjours avec activité canoë : une attestation d'aisance aquatique est nécessaire. Elle peut être délivrée gratuitement à la piscine municipale.

Bon séjour avec Vacances pour tous !